

Tournée du film « Keka Wongan »

La coopération franco-camerounaise : une aventure qui continue et qui se voit !

Grâce au film « Keka Wongan, notre cacao made in Ebolowa-Cameroun », la collaboration entre l'EPL Nantes-Terre Atlantique et ses partenaires camerounais vît au grand jour. Elle a fait naître la production d'un chocolat local, une production camerounaise de A à Z...

Keka-Wongan signifie « notre cacao » dans la langue Bulu parlée à Ebolowa, la ville chef-lieu de la région sud Cameroun.



Une tournée du documentaire « Keka Wongan » (libre de droits), est organisée dans le cadre du Festival Alimenterre du 15 au 30 octobre 2020. Le projet a été accompagné et cofinancé par le MAA (DGER) grâce au Budget d'Action Internationale. Les projections pourraient être étendue hors festival.

Ce documentaire, retenu par le comité de sélection du CFSI, relate le travail de coopération de l'EPL Nantes-Terre Atlantique (membre du réseau Cameroun de la DGER depuis 2012) avec son partenaire camerounais.

Le film a été réalisé par Julie Lizambard de Com Son Image. Elle y restitue fidèlement l'histoire de ce projet dont

l'ambition semblait démesurée au départ et l'objectif non réaliste. Et pourtant, ils l'ont fait !

Bande annonce du documentaire :
<https://www.alimenterre.org/keka-wongan-notre-cacao-made-in-ebolowa-cameroun>

Retour sur la naissance d'un chocolat camerounais

C'est au collège régional d'agriculture (CRA) d'Ebolowa que Florent Dionisy, Chargé de mission de développement durable à l'EPL de Nantes-Loire Atlantique, effectue une mission, appuyé par le réseau Cameroun sur l'opportunité de développer des relations de coopération entre un établissement français et le CRA.



Depuis 2014, c'est une belle aventure, faite de missions réciproques et dont le rythme s'est accéléré pour aboutir in fine à la création, à Ebolowa, d'un atelier technologique de transformation du cacao en un chocolat « made in Cameroun ».



Le directeur du CRA d'Ebolowa, Antoine Mbida et Florent Dionisy n'ont jamais baissé les bras. Il a fallu trouver des moyens à la hauteur de l'enjeu. Côté français, le conseil régional des Pays de la Loire et la DGER (via le Budget d'Action Internationale et les financements du réseau Cameroun) ont soutenu ce projet. Les initiateurs ont également du s'appuyer sur des responsables politiques et administratifs engagés au Cameroun comme en France.

L'acceptation et le soutien des réformateurs de l'enseignement agricole camerounais a été nécessaire pour construire un module de formation spécifique et garantir la reproductibilité du modèle.

Sur les plans technique et économique, la première étape consistait à maîtriser la phase complexe de l'approvisionnement en fèves de cacao, en incluant des exigences de qualité et le respect de l'environnement. Ces conditions ont permis aux petits cacaoculteurs de la coopérative de Bytilie d'augmenter, en moyenne, leur prix de vente de 30%.

La deuxième étape, très sensible, fut la transformation, avec l'obligation de fabriquer localement les machines pour garantir par la suite leur entretien.



Enfin, « il n'y a plus qu'à vendre » !
Mais en appliquant les règles du commerce équitable. Pari réussi !

Alors, que reste-t-il à faire ? Continuer à renforcer cette expérience, à en faire un modèle transmissible à d'autres lieux, d'autres activités, voire d'autres pays. La SODECAO, au Cameroun, ne cache pas son intérêt pour ce type de démarche diffusable dans plusieurs zones agricoles.

Pour les co-créateurs franco-camerounais, la démarche pédagogique, qui a sous-tendu le dispositif, est un modèle facilement applicable à d'autres projets. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils mettent l'accent sur l'accueil de stagiaires à travers le centre de coopération « 3CF », Cameroun-France. Ce centre a été constitué à Yaoundé et dispose d'un réseau de maîtres de stage reconnus et identifiés. Ces informations sont partagées au sein du réseau Cameroun de l'enseignement agricole (DGER).

Dernièrement, le centre de coopération « 3CF » vient de construire un nouvel atelier de transformation de produits agricoles en zone urbaine. C'est ainsi penser à demain, à ceux qui vont poursuivre le chemin, à ceux qui continueront l'aventure...qui coopéreront, tout simplement.

Pour organiser une projection, s'inscrire sur le site et télécharger le film (48 min-gratuit) :

<https://www.alimenterre.org/organiser-un-evenement-dans-le-cadre-du-festival-alimenterre>

Pour l'instant, 20 séances sont programmées avec présence de l'équipe (le chef de projet, la réalisatrice, 2 étudiants éco-délégués) et une trentaine de projection sont réservées par les associations référentes du CFSI en région.

Consulter et télécharger la [fiche complète de présentation du Film](#)

Pour organiser une projection-débat en établissement agricole, vous pouvez contacter :

- florent.dionizy@educagri.fr Chargé de mission développement durable à l'EPL de Nantes-Loire Atlantique
- regis.dupuy@educagri.fr , animateur du réseau Cameroun de l'enseignement agricole

Pour en savoir plus sur le centre de coopération:
<https://3cfcameroun.simdif.com/>

Pour en savoir plus sur Alimenterre :

Le festival Alimenterre, né en 2007, est une création du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI). Ce festival est soutenu et co-organisé avec la DGER. Chaque année, à partir d'une présélection sur une base d'une centaine de films, 7 à 8 films documentaires sont retenus par un comité de sélection coordonné par le CFSI. Ce comité de sélection est composé de plusieurs organisations territoriales et nationales, parmi celles-ci, le réseau Education à la citoyenneté et la solidarité internationale (RED) de la DGER.

Ceci n'est pas un hasard mais bien une convergence logique, à la fois des priorités du CFSI – le droit à l'alimentation pour tous les citoyens du monde, des systèmes alimentaires durables et solidaires, l'Agroécologie, la démocratie alimentaire – et de celles de l'enseignement agricole résumées dans le « produire autrement ». Cette convergence apparaît alors encore plus évidente dans la mission de coopération internationale mise en œuvre par la DGER.

<https://www.alimenterre.org/le-festival-alimenterre-0>

Contact :

Rachid BENLAFQUIH, Chargé de mission Afrique / Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale / Expertise internationale
au BRECI-DGER,

Appel à participation au « Festival ALIMENTERRE » 2020

Inscrivez-vous pour organiser des projections/débats sur les enjeux alimentaires dans votre établissement d'enseignement agricole.

Nous avons le plaisir de vous présenter la sélection des films de l'édition du Festival ALIMENTERRE 2020, qui génère plus de 65 000 spectateurs par an !

Ce Festival est organisé par le CFSI et soutenu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (DGER/BRECI). Nous espérons que le Festival 2020 se développera encore davantage cette année dans vos établissements ! Plus de 35 000 étudiants et lycéens, majoritairement de l'enseignement agricole, déjà impliqués en 2019.

Inscrivez-vous pour un projection, un débat... [Appel à participation officiel ALIMENTERRE 2020](#) à télécharger

A lire attentivement – C'est le document qui vous aidera à choisir les films et connaître les conditions de participation au festival. La sélection et des présentations de chaque film sont aussi disponibles [ici](#)

Voici la marche à suivre :

- Vous choisissez un film parmi la sélection officielle

(bande annonce, synopsis, critiques) en fonction des messages et thème que vous souhaitez aborder, du public, des objectifs pédagogiques...



Par ailleurs, nous sommes fiers de vous annoncer que parmi la sélection, vous trouverez un film mettant à l'honneur un projet exemplaire de filière Cacao équitable, conduit entre le lycée agricole de Nantes « Terre Atlantique » (44), le réseau géographique Cameroun de la DGER, et de ses partenaires Camerounais : [Keka Wongan : notre cacao made-in Ebolowa-Cameroun](#)

Voici le teaser

Quelques conseils pour votre inscription :

Désormais, nous vous conseillons d'utiliser les **liens de téléchargement** (gratuits et de bonne qualité).

- **Vérifiez les conditions de projection** (indiquées dans l'appel à participation en pièce jointe de ce message, dates, droits de diffusion en fonction du public)
- **Si vous souhaitez visionner les films en amont** pour mieux choisir ? Demandez à l'organisme/association coordinatrice du festival dans votre région les liens de visionnage disponibles dès maintenant ! Attention, lien à usage strictement personnel. Contacts du coordinateur près de chez vous : <https://www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre>
- **Besoin d'outils de communication** : A commander auprès de

l'organisme/association relai du festival dans votre région (Affiches, flyers...)

Vous êtes prêt pour l'inscription !

- [Sur le site du Festival ALIMENTERRE](#) : Il suffit de créer un compte organisateur ou de vous rendre sur votre compte organisateur déjà créé (bien conserver vos identifiants d'une année sur l'autre, mais si vous avez perdu votre mot de passe – ce qui peut arriver ! – l'organisme/association relai du festival dans votre région peut le changer)
- Vous pourrez ainsi renseigner vous-mêmes vos séances de film.

Si vous ne connaissez pas tous les détails de votre projection : dates, horaires etc... ce n'est pas grave, vous complèterez par la suite, mais cela permet déjà de connaître les souhaits des structures, de faire de la mise en lien pour éviter les multiples séances d'un même film sur le même territoire et de commander (si besoin est) les DVD.

Important : Si un film est visionné plusieurs fois, il faut indiquer plusieurs séances. 1 séance = 1 projection

Cela vous permettra également de remplir le bilan plus facilement ensuite !

Une fois que vous vous êtes inscrits, vous recevrez le lien de téléchargement du film (à partir du mois de septembre). Précision : Les inscriptions au Festival ALIMENTERRE peuvent se faire jusqu'au dernier moment !

Les fiches pédagogiques films (présentation, séquençage, outils pédagogiques pour aller plus loin, informations sur le contexte...), **accompagnant chaque film, arrivent bientôt** (à retrouver en bas de chaque page de [présentation de film sur le site Alimenterre](#))

- N'oubliez pas de faire le **bilan de votre/vos séance.s après chaque diffusion de film**, c'est plus simple. Il suffit de vous rendre sur le site du festival ALIMENTERRE/compte organisateur et de cliquer sur « bilan ».

Pour information – Message fortement inspiré du remarquable travail de communication du CROSI (coordination du festival Occitanie partie Ex Midi-Pyrénées) et de Marie PRINET- Chargée de mission du CROSI